



# Commune de Vex

## **MISE HORS SERVICE DES** **RESEAUX D'IRRIGATION**

Nous informons les utilisateurs que les divers réseaux d'irrigation seront mis hors service progressivement à partir du **lundi 19 octobre 2020**, en fonction également des conditions météorologiques.

Pour rappel, les installations privées (prés, pelouses, jardins, vignes) ne sont pas entretenues par les services communaux. Elles restent sous l'entière responsabilité des propriétaires, voire des exploitants concernés et doivent être vidangées. Tout dégât survenant par manque d'entretien ou de vidange sera mis à la charge du propriétaire responsable.

Nous vous remercions de votre coopération.

Vex, le 16 octobre 2020

**L'ADMINISTRATION COMMUNALE**